

RESEAU DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE EN RESISTANCE

Rencontre au Ministère de l'Education nationale le jeudi 26 juillet 2012

Interlocuteur du Ministère : Yannick Tenne, conseiller technique, chargé de l'école, du collège, du socle commun, de l'évaluation et des relations avec les corps d'inspection territoriaux et les parents d'élèves.

Délégation du Réseau composée d'Anne-Marie Biancarelli, de Marie-Odile Caleca, de Gilles Lehmann et d'Alain Refalo.

REFLEXIONS ET PROPOSITIONS

au nom du Réseau des enseignants du primaire en résistance

1- Notre désobéissance : un engagement éthique et responsable.

Les milliers d'enseignants regroupés dans le *Réseau des enseignants du primaire en résistance* sont des enseignants du primaire syndiqués ou non, impliqués ou non dans des mouvements pédagogiques, et participant depuis novembre 2008 à l'action de résistance pédagogique, de façon ouverte et responsable.

Une désobéissance éthique :

Notre désobéissance est profondément éthique : nous avons choisi d'obéir aux exigences de notre conscience plutôt qu'aux injonctions de l'Etat lorsque celles-ci se sont avérées contraires aux valeurs du service public d'éducation. Notre action est un levier qui porte l'exigence d'une école respectueuse des droits de l'enfant, une école au service du progrès de tous, une école qui préfigure une société plus juste et plus solidaire.

Parce que nous ne pouvons rester passifs, silencieux et donc complices face aux attaques sans précédent menées contre l'école publique : les suppressions massives de postes dégradant le fonctionnement de l'école publique, l'instauration de dispositifs pédagogiques menant à une école élitiste basée sur l'esprit de compétition, et l'abandon, avec la masterisation, d'une formation professionnelle digne de ce nom.

Parce que nous avons la conviction qu'obéir et appliquer sans discernement des circulaires et des dispositifs contraires à notre éthique d'enseignant et plus largement à l'éthique de nos missions serait se renier en tant qu'enseignant et fonctionnaire d'Etat et trahir l'esprit de l'école de la République.

Parce que les enfants en difficulté et les enfants à besoins spécifiques ont trop longtemps été négligés dans notre système. Les contre-réformes du pouvoir précédent inspirées par le « management par le

stress », ont privé ces élèves des ressources humaines et des moyens dont ils ont besoin. Elles ont accru les souffrances de nombreux enfants et leur ont fait perdre toute motivation, tout désir d'apprendre à l'école, ce qui entraîne parfois des comportements de violence.

Une désobéissance responsable :

Notre désobéissance est totalement responsable. Tout refus, tout boycott est accompagné de la mise en place d'un dispositif alternatif dans l'intérêt des élèves.

Elle s'appuie directement sur la liberté pédagogique inscrite dans la loi, mais bafouée dans les faits. En réalité, nous n'avons fait qu'appliquer à la lettre ce qui est écrit dans la présentation des programmes de 2008 : « *Le professeur des écoles ne saurait être un simple exécutant : à partir des objectifs nationaux, il doit inventer et mettre en œuvre les situations pédagogiques qui permettront à ses élèves de réussir dans les meilleures conditions.* »

Une désobéissance ayant reçu un large soutien :

Cette désobéissance ouverte nous a permis d'alerter l'opinion publique sur la gravité de la situation. Elle nous a permis de gagner un soutien massif des parents d'élèves, et une reconnaissance certaine dans l'opinion publique. Elle a permis une très large diffusion de nos idées et de nos appels via de nombreux réseaux informels ou organisés.

Le large soutien que nous avons reçu de personnalités, d'élus locaux, de mouvements pédagogiques, de syndicats, de la FCPE, de collectifs de parents et d'enseignants, de collectifs citoyens témoigne de la pertinence de notre démarche qui a eu un écho bien au-delà de la communauté éducative.

Une désobéissance transparente :

Nous avons fait le choix d'une désobéissance transparente en informant par écrit nos inspecteurs ou en signant sur internet la *Charte de la résistance pédagogique*, assumant ainsi la fermeté de nos convictions tout en demeurant loyaux vis-à-vis des missions qui nous sont conférées.

Nous n'ignorions pas les risques de cette désobéissance assumée et ouverte, mais nous faisons le pari du dialogue avec notre hiérarchie. D'une manière générale, ce dialogue n'a pas eu lieu. Le plus souvent, nos cadres ont refusé de nous rencontrer. Certains d'entre eux ont déployé un arsenal de pressions sans équivalent et mis en œuvre des sanctions de tous ordres, injustes, disproportionnées, et sans aucune équité d'une académie à l'autre.

Une exception notable a été la rencontre avec une délégation du SI.EN-UNSA, syndicat majoritaire chez les inspecteurs en octobre 2010 à Carcassonne, mais cet entretien est malheureusement resté sans suite.

2- Une résistance légitimée par les faits :

Tous les points que nous avons dénoncés ont été justifiés par les faits :

L'école publique a été gravement affaiblie pendant ces cinq dernières années :

Les suppressions massives de postes ont effectivement altéré son fonctionnement , détruisant de nombreuses écoles rurales, surchargeant les classes, notamment en maternelle, affectant les conditions de remplacement, l'aide spécialisée et la formation des maîtres...

Dans le même temps, l'école privée subissait moins de pertes et bénéficiait de nombreuses mesures facilitant son financement, sans aucune obligation d'accueillir tous les enfants d'un secteur.

Notre désobéissance, pour l'essentiel, est d'ordre pédagogique.

Nous avons refusé d'appliquer à la lettre les nouveaux programmes, et continué à travailler dans l'esprit des programmes de 2002.

Or, nous avons observé dans les écoles que l'application de ces programmes, associés à la réduction de la semaine scolaire, ont induit dans les classes un apprentissage stressant et appauvri, basé sur la mémorisation et les exercices répétitifs, faisant perdre tout sens aux apprentissages. La remise en question de la formation des maîtres et la surcharge des classes menacent d'aggraver encore cet appauvrissement.

Nous avons boycotté ou détourné l'aide personnalisée : nous avons utilisé ce temps pour mettre en œuvre des projets pédagogiques fédérateurs pour l'ensemble des élèves, pour rencontrer les familles et/ou pour élaborer des projets en équipe, particulièrement avec les équipes du RASED encore existantes. Nous avons continué à adapter notre pédagogie à la diversité de nos élèves, pour leur apporter une aide réelle dans le temps de classe.

Or, l'aide personnalisée s'est révélée comme nous l'avions annoncé un dispositif en trompe l'œil, inapproprié et inefficace, qui rallonge de façon contre-productive la journée des élèves ayant justement du mal à se concentrer. Ce suivi détourne les enseignants de la nécessité d'aider les élèves en difficulté dans le temps scolaire, et par l'organisation-même de la classe. Sa mise en place s'est effectivement accompagnée d'une suppression massive des RASED, privant les élèves d'une aide spécialisée effective et efficace.

Nous avons également boycotté les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, nous avons refusé de transmettre de listes d'élèves de CM1 et de CM2 pour alimenter ces stages, nous avons refusé de nous porter volontaires pour les encadrer.

Ces stages sont une supercherie qui donne bonne conscience aux enseignants et laisse croire aux parents d'élèves que l'enseignement peut être réduit à la pose de rustines ou l'application de recettes.

Les heures supplémentaires défiscalisées ne servent qu'à compenser artificiellement et injustement un traitement des enseignants qui n'a cessé de se dévaluer.

Nous avons boycotté les évaluations nationales CE1 et CM2. Nous ne les avons pas fait passer de façon intégrale, nous n'avons pas respecté les indications imposées, nous n'avons pas fait remonter les résultats. Cette action comprend également les évaluations en Grande Section de maternelle qui sont en phase expérimentale dans certains départements. Nous avons en revanche continué à travailler avec des systèmes d'évaluations adaptés à nos pédagogies et respectueuses des enfants.

Notre travail incessant d'alerte et d'information a permis de porter à la connaissance du public l'inadéquation de ces évaluations, de mettre en évidence l'absence totale de sens de résultats chiffrés collectés, et le risque qu'il y a à prétendre vouloir piloter le système scolaire par les chiffres.

Nous boycottons et boycotterons le Livret Personnel de Compétences (LPC)

Ce livret est un fichier informatisé de plus, dangereux dans sa conception car il prétend recenser des « compétences ». En réalité, il s'agit d'une carte des « compétences » dont la maîtrise échappe totalement à son propriétaire. Ce document informatisé mène à l'Europass et implique la destruction des diplômes ainsi que des statuts et des droits sociaux qui s'y rattachent, sans droit à l'oubli sur le passé de l'élève.

Nous avons boycotté et avons engagé de multiples actions en justice contre le fichier Base-élèves. Nous continuerons d'informer les familles sur leur droit d'opposition.

Ce fichier a été mis en place pour organiser le fichage des élèves dès leur plus jeune âge (avec l'attribution d'un INE (Identifiant National Elève)) et organiser le traitement informatisé de leur orientation (avec d'autres fichiers similaires comme SCONET). Les données accumulées, sans l'aval des familles, peuvent être partagées avec d'autres fichiers administratifs. Ce fichier contrevient au principe de confidentialité des informations sur les familles qui doivent rester dans l'école.

Nous boycottons et continuerons de boycotter la déclaration préalable de grève 48h à l'avance. Mais nous continuerons de prévenir les parents plusieurs jours à l'avance.

Pour ne pas cautionner la mise en place du service minimum d'accueil, dispositif qui va à l'encontre du droit de grève.

3- Nos demandes

La rencontre d'aujourd'hui marque une rupture avec la démarche de mépris de vos prédécesseurs. Nous nous en réjouissons et espérons qu'elle débouchera sur des décisions concrètes et rapides.

Les premières annonces du Ministère (programmes, évaluations nationales, rythmes scolaires) nous paraissent aller dans le bon sens. Nous l'avons indiqué dans l'Appel des 60, au lendemain de l'élection présidentielle.

Notre action de désobéissance n'a pas vocation à perdurer si les dispositifs que nous contestons sont abrogés. Cependant, l'action de résistance se poursuit et se poursuivra, en attente, notamment, de la levée des sanctions, d'une refonte des programmes, d'une révision des rythmes scolaires, de l'abandon du dispositif de l'aide personnalisée, de la restauration de RASED, de la suppression définitive des évaluations nationales obligatoires pour tous et destinées au pilotage par le chiffre, ainsi que de la suppression du LPC et des systèmes de fichages informatisés des élèves.

La levée de toutes les sanctions

Les sanctions contre les enseignants-désobéisseurs ont été largement condamnées, notamment par les parents d'élèves de nos classes qui nous ont apporté un soutien précieux dans ce combat. De nombreuses sections syndicales locales se sont engagées aux côtés des collègues sanctionnés. Une caisse de solidarité citoyenne a ainsi été mise en place afin de nous soutenir, qui a bénéficié de nombreux dons.

Ces sanctions étaient profondément injustes parce que notre résistance, en défense de l'école publique, était légitime. Nous demandons que le ministère annonce clairement et publiquement la levée de toutes les sanctions infligées aux enseignants-désobéisseurs : parce que nous n'avons jamais pénalisé les élèves, parce que nous avons toujours agi dans le sens de l'intérêt des élèves et du service public d'éducation, parce qu'il n'y a jamais eu de faute professionnelle, ni de service non fait.

Nous demandons la levée de toutes les sanctions qu'elles soient disciplinaires (blâmes, abaissement d'échelon, etc.), financières (retraits de salaire) ou administratives (baisse ou maintien de note, refus de promotion, déplacements d'office déguisés, etc.) prononcées à l'encontre des enseignants du primaire en résistance. Tous les enseignants sanctionnés doivent être réintégrés dans leurs droits, y compris ceux qui sont partis à la retraite.

Nous demandons au ministère qu'il donne instruction aux recteurs et directeurs académiques de recevoir tous les enseignants sanctionnés qui en font la demande (accompagnés des représentants syndicaux), de les écouter et de finaliser administrativement la levée des sanctions avec reconstitution de carrière si nécessaire. Une notification écrite sera envoyée à chaque enseignant dont la sanction aura été levée. Nous transmettrons au ministère la liste des enseignants sanctionnés.

Dans même, nous demandons, dès la rentrée de septembre la fin des pressions et des diktats hiérarchiques imposés aux enseignants du primaire. Tout comportement autoritariste de la part des inspecteurs de circonscription, mais aussi des directeurs académiques doit être clairement banni.

L'instauration d'un vrai dialogue

En fait de dialogue, jusqu'à maintenant, ce sont des procédés inadmissibles auxquels a eu recours notre hiérarchie pour tenter de mettre au pas les enseignants en résistance. Cette hiérarchie a outrepassé ses droits et s'est comportée comme une administration toute puissante exigeant la soumission inconditionnelle des personnels pour imposer des « réformes » destructrices.

Nous ne pouvons passer sous silence l'immense souffrance que ressentent de nombreux collègues, qui se sentent abandonnés et méprisés par l'institution, qui ne peuvent plus exercer le métier de façon décente. Beaucoup sont en dépression, ont démissionné, ou sont partis à la retraite sans les annuités.

Nous soulignons que malgré les directives du ministère demandant la non remontée des résultats des évaluations nationales CE1 et CM2, des pressions ont encore été exercées de la part de certains inspecteurs pour obtenir cette remontée, via les logiciens existants.

Le dialogue entre les enseignants du primaire et les inspecteurs de circonscription doit être privilégié en toute circonstance. Seule la concertation pourra restaurer la confiance que nous appelons de nos vœux.

Nous proposons l'ouverture d'un nouveau chantier, sur la base de l'expérience du mouvement de désobéissance pédagogique, mouvement dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire de l'Education nationale. Il s'agit de reconnaître la capacité de discernement des enseignants face aux injonctions auxquelles ils peuvent être soumis. Notre statut de fonctionnaire ne saurait être un prétexte pour exiger l'obéissance inconditionnelle, tout particulièrement lorsque les ordres sont contraires à l'éthique et à l'intérêt supérieur du service public d'éducation. Nous demandons que soit inscrite dans le code de déontologie des fonctionnaires-enseignants la possibilité d'une objection de conscience, notamment sur le plan pédagogique, motivée, éthique et responsable. Elle serait source de dialogue et d'intelligence partagés avec notre hiérarchie, et non plus de pressions, de contrôles et de sanctions, réponses révélatrices d'une conception de l'autorité et de la gouvernance d'un autre temps. Il est donc temps de réviser la loi du 13 juillet 1983 portant sur les droits et obligations des fonctionnaires.

4. Nos propositions

Notre résistance a toujours voulu impliquer indissociablement *un programme de résistance qui s'oppose* aux mesures qui nous semblent nocives pour l'avenir de l'école et *un programme constructif qui propose* les solutions qui nous semblent susceptibles de préparer cet avenir. C'est dans cet esprit que nous formulons les propositions suivantes :

-**Que la concertation en cours** nous associe par la participation à un ou plusieurs groupes de travail (nouveaux programmes, rythmes scolaires, évaluations ?) ;

-Que **toute réforme à venir soit le fruit d'une véritable concertation**, que les dispositifs pédagogiques soit expérimentés et proposés avant d'être validés et éventuellement imposés à tous les enseignants ; il s'agit de se donner les moyens de mettre en place des dispositifs qui répondent réellement aux besoins du terrain.

-**Que la confiance** envers les enseignants du primaire soit restaurée par le respect de leur liberté pédagogique, le respect du travail des équipes pédagogiques.

Nous souhaitons :

La refonte des rythmes scolaires, l'abandon de la semaine de 4 jours et la mise en place d'une semaine équilibrée, qui respecte les droits de l'enfant tels que définis dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, notamment le droit à une éducation de qualité pour tous, le droit à l'épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant, et **l'aménagement du temps de vie de l'enfant à l'école qui respecte ses rythmes chrono-biologiques**.

La mise en place dans la formation pédagogique des enseignants, initiale et continue, de modules permettant aux enseignants de s'approprier des outils et des dispositifs pédagogiques visant à :

- favoriser l'autonomie et la responsabilité de l'enfant, être doué de raison et de conscience.
- contribuer à la construction de sa pensée par une pédagogie privilégiant la coopération et le raisonnement, plutôt que la compétition et la simple répétition d'automatismes.
- apprendre à s'exprimer, lire, écrire, compter aux élèves en les mettant en situation de réflexion et d'échanges.
- assumer une autorité éducative, opposée à l'autoritarisme, fondée sur le respect de la liberté de conscience, le respect mutuel et la légitimité de règles élaborées ensemble.
- apprendre à réguler par les outils de la non-violence les inévitables conflits entre élèves et plus largement au sein des établissements scolaires.

La mise en place d'une **formation continue pertinente et accessible à tous les enseignants** : par la création de postes de formateurs et de remplaçants pour que les enseignants aient accès à des stages longs leur permettant de se former correctement et pendant leur temps de travail, à l'évolution du métier. Assurer une meilleure qualité et une plus grande variété des animations pédagogiques.

L'abandon des programmes de 2008 et l'élaboration de nouveaux programmes dans l'esprit de ceux de 2002 dans la logique des cycles ;

Le retrait de la circulaire sur le dispositif de l'aide personnalisée, la valorisation et la recommandation de dispositifs coopératifs d'aide au sein de la classe et de la pédagogie différenciée, le développement du travail en partenariat avec les familles, les RASED et les structures d'aide extérieure à l'école. Ce retrait implique également **l'abrogation du dispositif des stages de remise à niveau** pendant les vacances scolaires. Le temps scolaire doit être égal pour tous.

La réaffirmation de la place centrale de l'aide spécialisée pour l'aide aux élèves à besoins spécifiques, la restauration complète des moyens et postes dévolus aux RASED et le développement de RASED complets dans les écoles qui n'en bénéficiaient pas et un accueil de qualité pour les enfants handicapés. Cette décision doit être l'axe majeur du rééquilibrage budgétaire en faveur de l'enseignement primaire.

L'abandon des évaluations nationales actuelles, obligatoires pour tous, dont l'objectif à terme est la mise en concurrence des établissements scolaires. **L'élaboration mutualisée et la mise à la disposition des enseignants d'évaluations diagnostiques et formatives** qui aident à mesurer les progrès des élèves, à favoriser l'estime d'eux-mêmes et dont les résultats ne seront communiqués qu'aux parents d'élèves. Pour l'élaboration de statistiques nationales permettant de mesurer l'évolution des politiques éducatives, il suffit de travailler à partir d'échantillons de classes et d'écoles.

L'abandon du Livret Personnel de Compétences (LPC) que ce soit sous sa forme papier ou numérique. L'élaboration du livret scolaire doit être de la responsabilité des équipes enseignantes et destiné exclusivement aux familles.

L'abandon des jardins d'éveil payants, le maintien de la spécificité de l'école maternelle avec la possibilité pour tout enfant de 2 ans d'y être inscrit., en particulier en ZEP

L'abandon des projets d'établissement.

L'abandon de Base-élèves et de l'INE

La suppression de tous les avantages accordés aux écoles privées en termes de financement, de reconnaissance de diplômes, et de facilitation d'implantation.

La restauration d'une carte scolaire favorisant la mixité sociale.

Avoir confirmation de l'abandon des Etablissements Publics du Primaire (E2P) qui prévoient notamment que les directeurs deviennent des supérieurs hiérarchiques des enseignants du primaire et des courroies de transmission de l'administration.

La mise en place d'un temps de concertation consacré aux échanges entre les professionnels de l'école, du périscolaire, des parents et des élèves afin de réfléchir aux réajustements nécessaires et spécifiques à chaque situation locale. Ces échanges permettraient de gérer les dysfonctionnements qui apparaissent dans les écoles suite à l'évolution de la société. Ces concertations permettraient par exemple de réfléchir à l'impact des écrans sur la qualité d'écoute et d'attention des enfants en classe, aux différentes formes de violence dans les cours de récréation, à l'organisation des temps périscolaires, etc...

Réseau National des Enseignants du Primaire en Résistance Pédagogique

"Les désobéisseurs"

CONTACTS PRESSE :

Marie-Odile Caleca : 06 32 46 02 33

Gilles Lehmann :.....06 19 03 35 97

Alain Refalo :.....06 61 58 10 55

Annie Biancarelli :.....06 77 40 36 08

<http://resistancepedagogique.org>